

La Communauté de Communes du Gévaudan, lance une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** sur l'ensemble des 12 communes de son territoire.

La Communauté de Communes du Gévaudan et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) vous proposent des subventions pour financer vos travaux.

## Quels travaux sont concernés ?

### TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

isolation des murs, du plancher, du toit, changement des menuiseries, chauffage...

### TRAVAUX D'ADAPTATION

du logement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (accessibilité, sanitaires adaptés, monte escalier...)

### TRAVAUX DE RÉHABILITATION

d'un logement dégradé ou insalubre (sécurité, salubrité...)

## Quelles conditions ?

### PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

- > Mon logement a + de 15 ans
- > Il s'agit de ma résidence principale que je m'engage à occuper pendant 6 ans
- > Les aides dépendent de mon revenu fiscal de référence

### PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

- > Je suis propriétaire d'un logement de plus de 15 ans
- > Le logement sera loué à titre de résidence principale pendant 9 ans au minimum
- > Je m'engage à louer à des personnes dont les revenus sont inférieurs au plafond et à respecter le montant de loyer maximum fixés par l'Anah.

**LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET NE DOIVENT COMMENCER QU'APRÈS RÉCEPTION DU DOSSIER PAR L'ANAH.**

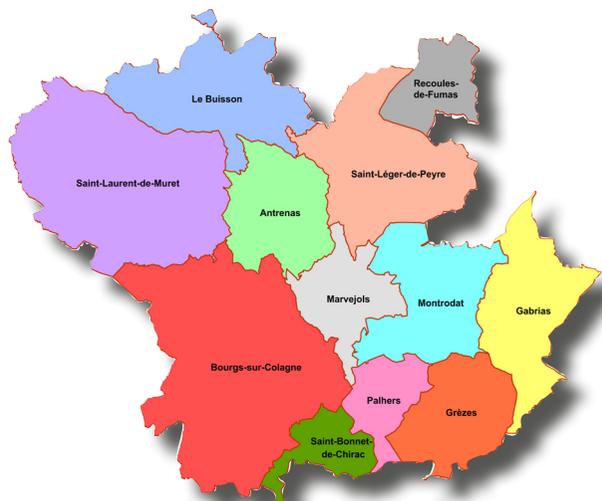
## Comment ça marche ?

- 1 JE ME RENSEIGNE**  
Après de LOZÈRE ÉNERGIE au 04 66 49 60 93 ou lors de permanence
- 2 LOZÈRE ÉNERGIE VOUS CONSEILLE SUR LES TRAVAUX À RÉALISER ET VOUS PROPOSE UN PLAN DE FINANCEMENT**  
Visite, état des lieux du logement, diagnostic, conseils
- 3 LOZÈRE ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE SUBVENTIONS ET LE TRANSMETTRE À L'ANAH**  
Je fournis devis, justificatifs des ressources... à Lozère Énergie qui monte mon dossier et adresse la demande de subvention
- 4 JE REÇOIS L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION**  
Je peux commencer les travaux
- 5 JE FAIS RÉALISER LES TRAVAUX PAR DES PROFESSIONNELS**
- 6 LOZÈRE ÉNERGIE EFFECTUE UNE VISITE APRÈS TRAVAUX**  
et transmet ma demande de paiement à l'Anah
- 7 JE PERÇOIS LES SUBVENTIONS**

*Aides exceptionnelles pour améliorer votre habitat ou rénover un logement locatif*

Quelles communes sont concernées ?

Une OPAH sur la Communauté de communes



Renseignez-vous, c'est gratuit!

Rencontrez Lozère Énergie pour

- > Vous renseigner sur les différentes aides mobilisables
- > Vous conseiller sur les travaux dans le cadre d'une étude de faisabilité
- > Vous accompagner dans l'élaboration et le suivi des demandes de subvention

## PERMANENCES

### Marvejols

Maison des Services au Public  
6 rue Victor Cordesse  
48 100 Marvejols  
tel. 04 66 44 03 78

- les 2ème mercredi de chaque mois  
14h-16h30
- les 4ème mercredi de chaque mois  
9h-12h

### Mende

Espace Olympe de Gouges,  
12 boulevard Britexte -48000 MENDE  
Tel. 04 66 49 60 93  
habitat@energie.lozere.fr

- du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30



## Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Aides exceptionnelles  
pour améliorer votre  
habitat ou rénover un  
logement locatif



energie.lozere.fr

